

## FICHE TECHNIQUE A REMETTRE AU CLIENT LORS DE SON INSCRIPTION

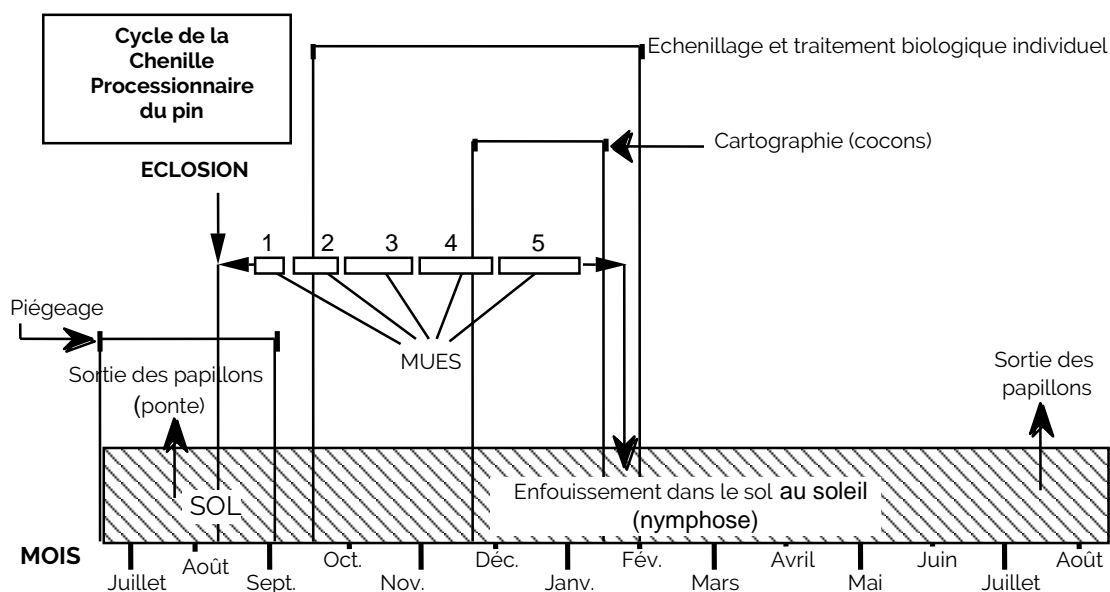
JUIN 2018

### BIOLOGIE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La Chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon nocturne dont la femelle pond sur les aiguilles du pin entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 septembre.

L'éclosion a lieu environ 40 jours après la ponte et les jeunes chenilles vont se nourrir exclusivement d'aiguilles de pin. Le plus grand nombre d'éclosions ayant lieu vers la mi-août, il est possible d'observer dès le mois de septembre le début des attaques et l'apparition de pré-nids (tissage transparent au bout des branches basses). Ces chenilles changeront 4 fois de peau (mue), ce qui correspond à leur croissance. A partir de la troisième mue, elles tissent le cocon caractéristique blanc opaque où elles pourront passer l'hiver. A ce moment-là, elles ont atteint les parties hautes des pins et les dégâts sont déjà importants, défoliation des branches jusqu'au stade 5.

Entre les mois de décembre et d'avril, selon leur précocité, les chenilles descendent des pins en processions pour s'enfouir dans le sol où elles se transformeront en chrysalide.



### LES DEGATS

#### • Dégâts aux arbres

Les arbres attaqués (essences résineuses) sont, par ordre de préférence décroissant : les Pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, laricio salzmann, insignis, maritime, sylvestre, d'Alep) et les Cèdres. Les dégâts sont surtout occasionnés aux bordures de forêt, aux bosquets et aux arbres isolés. Ils entraînent des défoliations plus ou moins importantes qui peuvent dans certains cas causer la mort des branches de la cime ou du pin entier s'il est déjà affaibli pour d'autres raisons.

## • Problèmes humains

Les chenilles processionnaires portent des poils microscopiques contenus dans des sacs (miroirs) répartis sur le corps. Ceux-ci sont très urticants à partir du stade 3 et peuvent provoquer démangeaisons, œdèmes, troubles oculaires et même accidents respiratoires ou vertiges, sur des personnes sensibles. Les peaux de chenilles restées dans les cocons à la suite des mues prolongent le danger toute l'année, les poils étant indestructibles. Les nids tombés au sol restent donc très dangereux.

Protection et soins :

- laver abondamment à l'eau claire les parties du corps touchées,
- s'il s'agit de zones sensibles comme les yeux, il est préférable de consulter un médecin qui préconisera un collyre anti-inflammatoire.

## MOYENS DE LUTTE

### • Lutte collective à base d'un traitement biologique

Une application par voie terrestre

La FDGDON de Vendée a mis en place un système de lutte depuis le sol qui permet le traitement des arbres ou les bosquets isolés situés hors des massifs, dans des propriétés privées.

Cette lutte se déroule à l'aide d'un pulvérisateur de grande puissance monté sur un véhicule, qui donne de bons résultats dans la majorité des cas (80 % de réussite). Son efficacité dépend des conditions climatiques (temps sec, pas de vent). S'il est réalisé peu de temps après l'éclosion, les chenilles meurent avant la fabrication du cocon ; plus tardif, il tue les chenilles mais le cocon formé reste en place, seules les intempéries hivernales ou l'élagage des branches peuvent le détruire. La mortalité des chenilles peut se constater par leur chute au sol ou par l'arrêt de consommation des aiguilles de pin.

Les interventions sont réalisées par un technicien de la FDGDON.

↳ **Seule cette méthode est effectuée dans le cadre d'une lutte collective.**

### • Autres méthodes de lutte alternatives et complémentaires

L'échenillage qui consiste à couper l'extrémité de la branche où se développe le cocon. Il est alors conseillé de brûler les nids en évitant le contact avec la peau. L'observation des pins à partir du 15 septembre permet de localiser les pré-nids et de détruire le parasite avant les dégâts plus importants.

Le piégeage des chenilles : une collerette (ou écopiège) installée autour du tronc de l'arbre capte les chenilles en procession pour les diriger dans un sac de terre suspendu à l'arbre.

L'utilisation de phéromones sexuelles : le piégeage de masse consiste à quadriller régulièrement une surface sensible avec des pièges à phéromone dans le but de capturer un maximum d'adultes mâles et ainsi d'éviter la rencontre avec les femelles.

La prédation par les mésanges : la présence de nichoirs artificiels adaptés à la mésange (diamètre du trou : 32 mm) favorise largement la nidification et donc potentiellement la prédation des chenilles présentes sur le site.

Des espèces d'arbres non sensibles à la processionnaire peuvent être plantées.

Le traitement des arbres avec un insecticide du commerce à base de *Bacillus thuringiensis*, *produit biologique* (Foray 48B) à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

## PERIODES DE TRAITEMENT

Le traitement depuis le sol se déroulera de septembre à décembre 2018.

L'inscription pour le traitement au sol doit se faire par l'intermédiaire d'un bulletin à remplir afin d'organiser efficacement cette lutte.